

**Assemblée générale des parents
École Douville
16 septembre 2026 à 19h30**

COMPTE RENDU

Présences :

Mme Annick Leblanc, M. Éric Proulx, M. Samuel Hainault, M. Joseph Mbambu, M. Brahim Sanogo, M. Diego Hernandez Diaz, Mme Aminata Kafando, Mme Véronique Raiche, M. Dave Forand, Mme Catherine Major, Mme Stéphanie Saumur, M. Hugo Brillon, Mme Nancy Forand, Mme Sarah-Maude Alie, Mme Estelle Fortin-Contant.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée générale et mot de bienvenue de Mme Annick Leblanc, directrice de l'école.

2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

Mme Nancy Forand propose M. Hugo Brillon à titre de président, adopté à l'unanimité.

3. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Mme Annick Leblanc propose Mme Estelle Fortin-Contant, secrétaire de l'école, comme secrétaire, adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Hugo Brillon procède à la lecture de l'ordre du jour. Mme Stéphanie Saumur propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, adopté par M. Samuel Hainault.

5. Adoption du compte rendu de l'assemblée annuelle 2025-2026

Mme Annick Leblanc présente le compte rendu de l'assemblée annuelle 2025-2026. Mme Nancy Forand propose l'adoption du compte rendu, adopté à l'unanimité.

6. Présentation du rapport du Conseil d'établissement 2025-2026

Mme Annick Leblanc présente le rapport du Conseil d'établissement 2025-2026.

7. Rôle et fonction du Conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents

Mme Annick Leblanc explique le rôle et la fonction du Conseil d'établissement. Elle présente les sujets qui pourraient être soumis au vote par le Conseil d'établissement. Le rôle du Conseil est le bien-être des enfants à l'école en général. Chaque nouveau membre doit faire la formation du Conseil d'établissement : des capsules internet de deux à quatre minutes seront disponibles.

8. Organisme de participation des parents

Mme Sarah-Maude Alie présente la fonction de l'OPP : favoriser l'organisation des activités à l'école en dehors du cadre scolaire (ex. : souper hot dog, journée carrières, sécurité routière, tournoi de balles et autres activités de financement, bénévoles à l'école, décorations pour les fêtes, aide au comité de soutien positif). M. Samuel Hainault propose Mme Sarah-Maude Alie comme présidente de l'OPP, adopté à l'unanimité.

Mme Sarah-Maude Alie présente les modèles de logos de l'OPP pour s'harmoniser au nouveau logo de l'école. Le logo final sera voté à la séance du Conseil d'établissement d'octobre.

9. Adoption d'une procédure d'élection

Proposition :

- a) Nomination d'un(e) président(e) et secrétaire d'élection;
- b) Nomination de scrutateurs;
- c) Ouverture des mises en candidature;
- d) Acceptation des nominations;
- e) Élection par scrutin secret;
- f) Proclamation des élues;
- g) Élection des membres substitués;
- h) Destruction des bulletins de votes.

Mme Catherine Major propose l'adoption de la procédure d'élection présentée, adoptée par M. Éric Proulx.

10. Comité de parents

10.1 Présentation du rapport du délégué

M. Hugo Brillon présente le rapport du délégué au comité de parents. Il explique que les derniers sujets importants discutés ont été le transport scolaire et la sécurité aux abords des écoles.

10.2 Élection des nouveaux membres et de leurs substitués

a) Nomination d'une présidente d'élection

Mme Annick Leblanc se propose comme présidente d'élection, appuyée par M. Samuel Hainault. Mme Estelle Fortin-Contant se propose comme secrétaire d'élection. Les propositions sont approuvées à l'unanimité.

b) Nomination de scrutateurs

Mme Annick Leblanc se propose comme scrutateur.

c) Ouverture des mises en candidature

Il est proposé par Mme Annick Leblanc que les mises en candidature puissent être effectuées par nomination volontaire ou par proposition. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Les personnes suivantes ont soumis leur candidature :

Mme Stéphanie Saumur, Mme Nancy Forand, M. Samuel Hainault.

d) Proclamation des élus

Les représentants élus sont les suivants :

- Mme Stéphanie Saumur,
- Mme Nancy Forand,
- M. Samuel Hainault.

M. Hugo Brillon se présente comme président, Mme Sarah-Maude Alie comme vice-présidente, les candidatures sont adoptées à l'unanimité.

e) Élection des membres substitués

M. Joseph Mbambu et Mme Catherine Major se proposent comme membre substitut. Les candidatures sont approuvées à l'unanimité.

10.3 Élection du délégué et de son substitut

M. Hugo Brillon se propose comme délégué au comité de parents. Mme Sarah-Maude Alie se propose comme substitut. Les candidatures sont approuvées à l'unanimité.

11. Période de questions

M. Dave Forand demande à M. Hugo Brillon s'il y a eu des discussions à propos du calendrier scolaire de cette année et du fait que la première journée d'école ait eu lieu un lundi. M. Hugo Brillon répond qu'effectivement, ils ont été consultés. Mme Annick Leblanc souligne que des activités d'intégration ont eu lieu durant les deux premières semaines de classe.

M. Joseph Mbambu demande à M. Hugo Brillon si du marquage au sol ou d'autres mesures, par exemple, des radars présentant la vitesse de l'automobiliste, sont prévus pour sensibiliser à la sécurité routière.

M. Dave Forand demande à Mme Annick Leblanc comment a été prise la décision de ne pas annoncer à l'avance l'enseignant de l'élève. Mme Annick Leblanc explique que les enfants anxieux et les nouveaux élèves ont pu rencontrer l'enseignante à l'avance et visiter les lieux. Avec l'ajout d'inscriptions à la dernière minute, le dévoilement de l'enseignante à la rentrée est priorisé.

M. Hugo Brillon rappelle le Tournoi de balles au profit de l'école Douville qui aura lieu en fin de semaine. Vous êtes tous invités comme bénévoles.

12. Levée ou ajournement de l'assemblée.

M. Hugo Brillon propose la levée de l'assemblée à 20h59, appuyé par
Mme Catherine Major.

Rencontre extraordinaire du Conseil d'établissement

► Présentation de la proposition de dates pour les rencontres du CÉ :

Mme Annick Leblanc présente le calendrier des rencontres prévues et le soumet au vote des membres.

► Levée de l'assemblée :

M. Hugo Brillon propose la levée de l'assemblée à 21h18, approuvé à l'unanimité.